



RECENSEMENT 2026 : VOTRE PARTICIPATION COMPTE !

Entre mi-janvier et mi-février 2026, Luzarches participera au recensement national de la population. Cette opération est déterminante. Votre participation est donc indispensable.

Un agent recenseur recruté par la mairie, se présentera muni d'une carte officielle signée par le Maire.

- Pour les pavillons individuels, l'agent déposera une notice internet contenant vos identifiants de connexion.
- Pour les logements collectifs, il pourra sonner à votre domicile afin de vous remettre les documents nécessaires.

Votre collaboration est précieuse. En répondant au recensement — en ligne ou via les formulaires papier — vous contribuez directement à l'amélioration des services publics et aux projets de notre territoire.

Merci pour votre participation et votre engagement envers Luzarches.

